Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 016-211600580-20260921-20260580086-AR

COMMUNE DE
BOUTIERS SAINT-TROJAN

CLASSEMENT SANS SUITE
D'UNE DECLARATION PREALABLE

DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Dossier déposé le 04/06/2026 - Incomplet depuis le 09/06/2026	**N° DP 16058 26 00025**

Par : Monsieur PASCAL MARCHAIS

Demeurant à : 13 lotissement le Solençon
16100 BOUTIERS-SAINT-TROJAN

Pour : Pergola 4x5m montée sur terre battue
Toit en éverites sans amiantes avec entourage plaques OSB
+ porte coulissante

Sur un terrain sis à : 13 LOT DU SOLENCON
16100 BOUTIERS-SAINT-TROJAN
Cadastré : AT228

Arrêté n° 2026 058 00086

Destinations : Habitation

Monsieur,

Vous avez déposé le 04 juin 2026 à la mairie de BOUTIERS-SAINT-TROJAN une demande de DECLARATION PREALABLE

Par lettre du 09 juin 2026, il vous a été demandé certaines pièces complémentaires qui ne nous sont pas parvenues à ce jour.

Le délai de trois mois qui vous était imparti pour répondre étant maintenant écoulé, je me vois dans l'obligation de déclarer votre dossier sans suite.

Cette décision ne s'oppose pas au dépôt d'une nouvelle demande réglementaire prévue par les textes en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

BOUTIERS-SAINT-TROJAN, le 21/09/2026

Le Maire,

Eric MARQUET

MAIRIE DE BOUTIERS ST TROJAN (CHARENTE)